

PROMO  
2010 - 2012

EPID'Alternance

## CAP ProElec

### Préparation et Réalisation d'Ouvrages Electriques en contrat d'apprentissage

ACTIVITE

L'électricien du bâtiment exerce ses activités à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments. Il exécute d'après des plans, schémas, ou descriptifs, l'installation d'équipements électriques, sous la conduite d'un responsable hiérarchique. Ses activités sont :

- ✓ La réalisation des travaux d'installations électriques sur chantiers
- ✓ La mise en conformité des équipements à partir de documents établis
- ✓ La vérification des principales grandeurs électriques
- ✓ L'application des normes et consignes de sécurité dans toutes ses interventions.
- ✓ La maintenance des installations.

EMPLOYEURS

Sont susceptibles d'accueillir un apprenti en CAP P.R.O.ELEC :

- les entreprises industrielles en électricité, maintenance
- les artisans électriciens où ayant une partie électricité non négligeable dans leur activité
- les collectivités territoriales ayant un service maintenance ou le jeune pourra entre autres travaux effectuer son apprentissage en Electricité.

Organisation de la formation en CFA

Le contrat dure deux années.

En 2009/2010 puis en 2010/2011, le jeune apprenti vient 25<sup>1</sup> jeudi et vendredi au centre selon un planning prétabli.

Tout le reste s'effectue en entreprise soit les  $\frac{3}{4}$  du temps de travail

En CFA le jeune apprend les matières générales (maths 1h30, français 2h, sciences 1h30, EPS 2h, VSP histoire 1h) pour moitié du temps et les matières technologiques (mesures, électricité, schéma, technologie) pour l'autre moitié du temps.

Recrutement

Les apprentis proviennent essentiellement de 3<sup>ème</sup> de collège et ont 16 ans au moins

Le recrutement se fait aussi en B.E.P électrotechnique dans le cadre de réorientations voulues par le jeune, la famille ou le lycée afin de répondre à un projet de carrière personnel.

Dans tous les cas, elle s'adresse à des élèves sérieux, ponctuels, assidus et motivés par le travail en électricité dans le bâtiment. La formation peut être suivie par le B.P I.E.E (diplôme de niveau IV comme le Bac) également enseigné à l'EPID.

L'apprentissage, le CFA EPID, en quelques lignes

- l'apprenti est salarié rémunéré mais non compté dans l'effectif de l'entreprise
- le salaire est quasiment sans charges et correspond à un % du SMIC
- l'employeur peut recevoir des primes (embauche, effort de formation) et bénéficier d'un crédit d'impôt
- le CFA est situé à 5 mn à pied de la gare SNCF de Dunkerque. Pas d'internat. Restauration possible sur place

**LE PLUS EPID** : les apprentis sont habilités électriques et sont formés au SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

**IMPORTANT :**

Les formations au CFA CFC n'engendrent aucun frais de scolarité pour les familles comme pour l'employeur.



<sup>1</sup> nombre de semaines susceptible de légères modifications